



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE RESSOURCES
Secrétariat Général
3412

Le 16 août 2022

AVIS DE MISE À DISPOSITION AU PUBLIC

La délibération n° 767C « Droit de préemption urbain : exercice et délégation du droit de préemption urbain », approuvée en séance du Conseil d'agglomération du 27 juin 2022, publiée au recueil des actes administratifs, est consultable auprès du service suivant :

Urbanisme prévisionnel - planification (532)
33a avenue de Colmar
68100 MULHOUSE
Bâtiment Grand Rex
de 9 h à 11 h 30
et de 14 h 30 à 17 h.

La Directrice

Marie BRAUN